



21142 RM



Agence de l'eau
Saône-Meuse

Pourquoi un diagnostic environnemental ?

Présentation par l'Agence de l'eau Saône-Meuse de la brochure

« Pourquoi un diagnostic environnemental ? »

COLLOQUE organisé par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine



Agence de l'eau
Saône-Meuse



Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine



SOMMAIRE

	pages
• Intervention de Monsieur Bernard GUERRIER DE DUMAST Président de la CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LORRAINE	3
• Intervention de Monsieur Daniel GREMILLET Vice-Président du CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE, Délégué à l'environnement Chargé de L'AGENCE REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT EN LORRAINE	6
• Intervention de Madame Anne ARCHEN Chargée de Mission à la CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LORRAINE	
• Table-ronde "Pourquoi un diagnostic environnement" Témoignages d'entreprises : - Monsieur Georges PROST, FROMAGERIE DE LA MEIX - Monsieur Patrick BONNET, TECHNO POINTE - Monsieur Luc BONCOURRE, AUSSEDAT-REY et de cabinets conseils : - Monsieur Jean-Pierre FLAMBEAU, ASPECT SERVICE ENVIRONNEMENT - Monsieur Jean-François PAULY, FAR	24
• Politique environnement d'une grande entreprise : Témoignage de Monsieur Claude HURTUT, Directeur de l'Environnement Industriel à la Direction Sécurité-Environnement Industriel de la Société ELF-ATOCHEM	37
• Intervention de Monsieur Stéphane CASSEREAU Directeur Régional de la DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LORRAINE	42

ANNEXES :

- Press-book
- Liste des participants au colloque